

mique de la prospérité. De quelle importance n'est il donc pas de régler par des lois connues, au point de vue de l'intérêt général, la constitution de la propriété. L'actualité de la question de la tenure seigneuriale, n'est égale que par son importance.

Le pays ne pourra jamais prospérer, tant que l'influence fatale de la tenure seigneuriale pesera sur le sol et les habitants, de toute la brutalité de ses tendances pernicieuses et déléteries. La propriété foncière est immobilisée par les effets de la loi qui la régit. Le sol est ce qui représente le plus de sûreté en apparence, et c'est cependant à ce gage qu'on se fie le moins; c'est celui qu'on redoute le plus, et pourquoi? C'est qu'un fait en dehors de la volonté des parties contractantes, assujettit la propriété à des droits, qui peuvent malgré tout, ou diminuer les garanties ou les absorber. C'est que la propriété n'appartient pas entièrement au maître apparent; c'est que dans la constitution de la propriété par cette tenure, il y a un pouvoir occulte, incessant, qui agit comme un mensonge, et qui frappe autant par son immobilité que par l'incertitude de ses exactions; c'est que la terre n'est pas libre, et que le seigneur la domine du droit d'un maître sur son esclave.

Cet état de choses est désastreux pour la propriété agricole, et à une époque où elle n'est pas l'intérêt dominant de la société, les capitaux s'éloignent d'elle et vont ailleurs. Cependant sa condition, c'est d'avoir un besoin continu de capital; réduite à ses seules ressources, elle est impuissante et produit peu. Elle rend avec une avarice et une lenteur extrême les trésors que le labourer enfouit dans son sein pour la féconder. Si l'on voulait discréditer la propriété, si l'on voulait la réduire à la famine et à la misère, on ne pourrait trouver mieux que la tenure seigneuriale.

L'agriculture ne souffre jamais seule; liée par des rapports nombreux avec le reste de l'économie sociale, elle ne peut être paralysée dans son développement, sans que toutes les sources de la richesse publique n'en soient profondément affectées.

Il est impérieusement urgent de mettre un terme aux souffrances de la propriété foncière, par l'abolition de la tenure seigneuriale. Des efforts bien dirigés peuvent amener cette question à bon issue aussi facilement que promptement. Il y a des difficultés; mais avec du courage et du travail, elles peuvent être vaincues et surmontées. Vous devez exiger du candidat que vous honorez de votre confiance, un engagement solennel, d'appliquer son énergie et ses capacités à la solution d'une question, qui se rattache d'une manière si intime à tous vos intérêts.

La réforme des lois qui régissent la propriété foncière, n'est point la seule à demander dans l'ordre économique. Les destinées d'un peuple, dans son développement matériel, sont les conséquences de ses institutions économiques. Une des premières lois de la science des richesses, est la liberté du travail; de son émancipation date la conquête de l'industrie. La production est née de son affranchissement. Or les lois essentielles à toute richesse, à toute production, sont totalement brisées par la constitution économique faite aux colonies, par la politique commerciale imposée par l'Angleterre. L'industrie asservie, par le système prohibitif, au capital anglais, privée de son essor naturel, végète faible et malade. Refoulé sur lui-même, le pays, au désavantage de ne pouvoir produire et vendre que pour un seul marché, voit ajouter celui de payer plus cher ce qui lui manque. Une sage liberté commerciale, une économie politique fondée sur la nature et notre situation, en rapport avec la civilisation, en harmonie avec ses véritables intérêts, voilà le but pratique vers lequel la législation doit diriger son action.

Au reste, il ne faut pas oublier que le bien n'est pas dans le laisser-faire absolu, et que la concurrence, cette force aveugle et sans intelligence, ne peut être la base d'une bonne constitution économique. L'industrie, dont les influences atteignent tous les intérêts, toutes les classes, tous les degrés de l'échelle sociale, et d'une manière si forte et si puissante, ne doit pas être abandonnée, dans sa constitution, à la fatalité et à l'anarchie. Il faut ne point oublier que l'extrême liberté des uns entraîne forcément la servitude des autres.

Messieurs, je vous ai exposé d'une manière bien imparfaite, mes opinions sur quelques unes des questions, dont la solution affecte nos intérêts d'une manière si vivace, et appellent impérieusement l'action de la législature. Si vous croyez que dans le travail à faire, pour réaliser les réformes que j'ai indiquées, je puis être utile, je demande votre appui.

J'ai l'honneur d'être  
Messieurs,  
Votre obéissant serviteur,  
L. V. SCOTTE.  
St. Hyacinthe, 9 décembre, 1847.

AVIS A NOS ABONNES  
DES CAMPAGNES.

Nous prions ceux de nos Abonnés des Campagnes qui nous doivent quelque chose pour l'année 1847, de nous le faire parvenir au plutôt. Nous insistons sur des remises régulières; ceux qui ne veulent pas suivre nos conditions ne sont pas nos amis.

ATELIER TYPOGRAPHIQUE  
DE LA  
REVUE CANADIENNE

Impression de toutes espèces en français et anglais :  
LIVRES, AFFICHES, PROGRAMMES, CATALOGUES,  
CARTES, CIRCULAIRES, CONNAISSANCES  
ET FACTUMS D'APPEL, BLANCS D'AVOCATS, DE NOTAIRES, ETC.

Tout exécuté avec goût et à des prix réduits.



LA REVUE CANADIENNE

MONTREAL, 10 DECEMBRE, 1847.



CANDIDATS REFORMISTES  
POUR LES PROCHAINES  
Elections Parlementaires.

BAS-CANADA,  
DISTRICT DE MONTREAL.

- Beauharnois.—JACOB DEWITT.
- Berthier.—D. M. ARMSTRONG.
- Chambly.—DR. BEAULIEN.
- Drummond.—R. N. WATTS.
- Deux Montagnes.—W. H. SCOTT.
- Huntingdon.—J. B. VARIN.
- Leinster.—N. DUMAS.
- Missisquoi.—CHANDLER.
- Montreal, Cité.—BENJAMIN HOLMES, L. H. LA FONTAINE.
- Montreal, Comté.—A. JOBIN.
- Ottawa.—
- Richelieu.—DR. W. NEILSON.
- Rouville.—R. A. R. HUBERT.
- Shefford.—L. T. DRUMMOND.
- Sherbrooke, Ville.—
- Comté.—JOHN MOORE.
- Stanstead.—MARCUS CHILD.
- St. Hyacinthe.—T. BOUTILLIER ou L. V. SCOTTE.
- Terrebonne.—L. H. LA FONTAINE.
- Vaudreuil.—LANTIER ou DR. VALOIS.
- Verchères.—JAMES LESLIE.

DISTRICT DE QUEBEC.

- Bellechasse.—HON. A. N. MORIN.
- Do. Chester.—LEMIEUX.
- Kamouraska.—CHAPUIS ou FRASER.
- L'Islet.—FOURNIER.
- Lotbinière.—JOS. LAURIN.
- Mégantic.—M. GUIRE.
- Montmorency.—JOS. CAUCHON.
- Portneuf.—BELLEAU.
- Quebec, Cité.—T. C. AYLWIN et JEAN CHABOT.
- Comté.—P. J. O. CHAUVEAU.
- Rimouski.—L. BERTRAND ou J. C. TACHÉ.
- Saguenay.—LA SALLE LA TERRIERE ou R. S. M. BOUCHETTE.

DISTRICT DES TROIS-RIVIERES.

- Trois-Rivieres.—
- Champlain.—LS. GUILLET.
- Nicolet.—DESILETS ou LEGENDRE.
- St.-Maurice.—FRS. DESAULNIER.
- Yamaska.—J. GILL ou J. WURTELLE.

DISTRICT DE GASPÉ.

- Bonaventure.—
- Gaspé.—M. MARTEL.

HAUT-CANADA.

- Brockville.—WILLIAM BUELL.
- Bytown.—JOHN SCOTT.
- Cornwall.—DR. McDONALD.
- Durham.—JAMES SMITH.
- Grenville.—READ BURRITT.
- Glangarry.—JOHN S. McDONALD.
- Haldimand.—DAVID THOMPSON.
- Halton.—JOHN WETENHALL.
- Kent.—MALCOLM CAMERON.
- Kingston.—KENNETH MCKENZIE.
- Lincoln.—W. H. MERRITT.
- Leeds.—W. B. RICHARDS.
- Middlesex.—WILLIAM NOTMAN.
- Northumberland.—WILLIAM WELLER.
- Oxford.—HON. FRANCIS HINKS.
- Prince Edouard.—R. B. CONGER.
- Stormont.—D. A. McDONALD.
- Waterloo.—A. J. FERGUSON.
- Wentworth.—HERMANUS SMITH.
- York, 1er.—J. H. PRICE.
- York, 3me.—WILLIAM HUME BLAKE.
- York, 4me.—HON. ROBERT BALDWIN.

LES ELECTIONS GENERALES.

Le pays est encore une fois appelé à exercer ses franchises électorales, le premier et le plus précieux de ses droits, puisque du choix de ses représentants dépend son avenir et sa prospérité. Sous les circonstances, c'est pour nous une tâche bien satisfaisante d'appeler nos compatriotes au sentiment de leurs devoirs, et de constater en même temps la position respective des partis, leurs chances de succès et leurs espérances. Jamais à aucune époque, le parti libéral n'a occupé en ce pays une position plus belle et plus avantageuse. Il a grandi dans ces derniers temps de toutes les fautes, de tous les

méfais de l'administration la plus malhonnête et la plus incapable, qui ait jamais pesé sur les destinées d'un pays. Ses rangs ont grossi d'une foule de gens de toutes les nuances, qui ont fini par voir que lui seul voulait un gouvernement juste et équitable, et le bien général sans distinction de partis et de races. Aussi, aujourd'hui, à la veille des élections générales, les avis qui nous arrivent de toutes parts, sont-ils des plus favorables. Dans le Haut Canada, la plus grande activité règne dans les rangs réformistes, et nos amis espèrent une grande accession de forces. Des lettres privées portent jusqu'à vingt le nombre de candidats réformistes dont le succès paraît certain.

Dans le Bas-Canada, le triomphe des libéraux dans presque tous les comtés ne fait plus question. Le silence des journaux ministériels, les lenteurs des candidats tories à venir de l'avant, les retards de l'administration à compléter son personnel, sont autant d'indices certains de l'embarras et de la prostration du cabinet et de ses partisans. On sait d'ailleurs, sous quelles circonstances et par qui la dissolution du Parlement a été provoquée; comme disait le Herald de cette ville dans son numéro du 18 de novembre: "M. Sherwood peut dire ce qu'il voudra, mais ce sera extrêmement difficile pour lui de convaincre un seul homme en Canada que la dissolution du Parlement est une mesure qui rencontre l'approbation sincère du Conseil Exécutif."

Non, il était impossible aux ministres actuels d'aller plus loin. Il fallait un terme à tous ces scandales administratifs, à toutes ces turpitudes officielles. On n'a pas voulu leur laisser jouer encore une fois la farce ignoble d'une Session Parlementaire avec leur majorité vendue d'une ou deux voix. On savait bien que cette majorité, toujours complaisante et satisfaite n'était pas l'expression de la volonté du pays.

Il faut d'ailleurs convenir que si la cause de la réforme a fait depuis six mois de si grands progrès, on le doit autant à ceux qui la combattent qu'à ceux qui la soutiennent. Qui n'a vu les attaques répétées des journaux tories contre l'administration; les reproches d'incapacité, d'incurie et de corruption? Ce serait un tableau intéressant que ces accusations groupées ensemble. Dans un gouvernement véritablement constitutionnel, la moitié aurait suffi pour renverser aucun ministère; mais si la chute de notre administration a été retardée à force d'intrigue et de corruption, sa défaite aux prochaines élections n'en sera que plus éclatante.

Il n'y a aucun doute que dans le Bas-Canada le ministère a cherché et cherchera à faire de la division à propos de la loi des écoles. La nomination d'un homme comme M. Turcotte à la place de solliciteur général en est une preuve entre mille. Mais ces efforts seront infructueux. Les éteignoirs vont recevoir le coup de grâce à la prochaine élection, et M. Turcotte lui-même peut s'attendre à trouver à Yamaska, ce qu'il méritait, une honteuse défaite. Le Bas-Canada aura les yeux sur le comté d'Yamaska; il espère que les libéraux de ce comté feront leur devoir, et il ne sera pas trompé.

A Montréal, le parti tory a déjà montré sa faiblesse en proposant un compromis, c'est-à-dire que chaque parti choisisse un candidat de ses opinions. C'est bien généreux de la part de nos bons amis les tories, mais comme nous avons la majorité des voix, nous nous proposons d'élire deux candidats de notre choix, l'honorable L. H. LA FONTAINE et BENJAMIN HOLMES, ECR.

Ces deux hommes auront non seulement l'appui de tout le parti libéral, mais ils trouveront beaucoup de sympathies parmi la masse des électeurs de tous les partis, car ils possèdent tous deux de hautes qualifications et l'estime et le respect général. Il n'y a que la violence qui puisse empêcher leur élection. Nous nous flatons qu'aucune violence ne sera employée en cette ville ou ailleurs pour priver les électeurs du droit de voter. Lord Elgin s'est tenu en dehors des partis jusqu'à ce jour. Nous lui en savons gré et nous avons l'espoir qu'il y restera. Les élections seront paisibles, car l'expérience nous dit que quand le Chef de l'Exécutif ne s'en mêle, et ne fait sentir son influence, il n'y a pas de violence. On se rappelle que sous Sir Charles Bagot, M. le Dr. Beaubien fut élu unanimement et sans opposition à Montréal. Pourquoi? Parce qu'on savait qu'il avait la majorité des voix et que le chef de l'exécutif n'aurait pas plus que ceux qui l'entouraient alors permis la violence aux élections. Il en sera ainsi sous lord Elgin.

Nous ne disons rien de l'absurde prétention de quelques personnes au sujet des quartiers électoraux de la cité. Par la loi qui est aussi claire que le jour, il y a autant de polles que de quartiers municipaux, c'est-à-dire neuf. Si l'on nous en donnait que six, ce serait défranchiser une partie des électeurs qui n'auraient pas le temps de voter.

Encore une fois, électeurs, travaillons et agissons. Appelons à nous tous ceux qui veulent un bon gouvernement. Que les conservateurs honnêtes et intelligents y songent. Si nous avons nos griefs, ils ont aussi les leurs. A part même le discrédit moral que l'administration a infligé à leur cause, ils ont à porter contre elle des accusations aussi vives aussi fondées que les nôtres; car ce n'est pas seulement l'avenir du pays, qui est compromis c'est le pouvoir lui-même.

Regardons autour de nous; le pouvoir a-t-il dans la pensée, dans le respect des hommes, la place qu'il devrait occuper? A-t-il cette glorieuse initiative qui devrait lui appartenir? sait-il du moins comprendre les besoins, discerner les volontés du pays, satisfaire les uns et se conformer aux autres? Non; il aime mieux suborner les consciences qu'les convaincre. Tout s'achète, tout se livre dans ce honteux trafic, places, faveurs, administration, finances, tout jusqu'à la pensée elle-même. On dépouille le pouvoir de tout ce qui fait son attrait et sa grandeur; on n'en retient que le nom et l'appa-

rence, et, en définitive, ce ne sont que de mesquines ambitions qui s'appuient sur d'insatiables cupidités.

Dans un tel état de chose nous est-il permis de demeurer inactifs et indifférents à la lutte qui va s'engager? Non, au contraire, que nos efforts soient aussi obstinés et persévérants que nos convictions. Aide-toi le ciel t'aidera. Si nous voulons que le ciel nous aide, il faut travailler et combattre sans relâche, ne s'abandonner ni à l'indifférence, ni au découragement, ne s'épargner ni peines ni fatigues, car c'est à la sueur du front que les libertés et les droits politiques se conservent comme ils se conquièrent.

NOTES

SUR LA NOUVELLE LOI D'ELECTION.  
6e VICTORIA, CHAP. 1.

Sanctionnée le 12 octobre 1847.

L'Officier-Rapporteur, après la réception du writ d'élection, fixe le jour de l'élection par une proclamation sous son seing et sceau. Il doit y avoir au moins huit jours d'intervalle entre la publication de cette proclamation et le jour fixé pour commencer l'élection. Il doit choisir "la place la plus convenable;" ainsi ce doit être, autant que possible, la place la plus centrale. Il doit aussi choisir l'heure qui doit être de midi à neuf heures.

Si, au jour ainsi fixé, personne ne demande un poll, c'est-à-dire s'il n'y a pas de contestation, n'y ayant qu'un seul candidat, l'élection se termine ce jour là, et le seul candidat qui se présente est proclamé élu.

Si au contraire, au jour ainsi fixé, il y a contestation, et si un poll est demandé suivant la loi l'officier-rapporteur ne peut pas procéder à recueillir les votes des électeurs ce jour là; mais il est obligé d'accorder ce poll et de suite il fixe le jour et le lieu où les votes doivent être pris dans chaque paroisse ou township du comté. Entre le premier jour de l'élection et celui ainsi fixé pour commencer à prendre les voix dans chaque paroisse ou township, il faut qu'il y ait au moins quatre jours d'intervalle, mais il ne doit pas y en avoir plus de huit. Et en même temps que l'officier-rapporteur fixe le jour pour prendre les voix, il fixe aussi un autre jour plus éloigné auquel il ajourne les procédés qui lui sont propres; ce dernier jour doit être dans les quatre jours après celui fixé pour prendre les voix.

L'officier-rapporteur nomme un député pour recueillir les voix dans chaque paroisse ou township, il lui nomme aussi un clerc du poll.

Le jour fixé pour voter dans chaque paroisse, le poll commence à neuf heures du matin, et ce poll doit continuer pendant deux jours seulement. Les électeurs n'ayant ainsi que deux jours pour voter, il est bien important, qu'ils se hâtent de le faire, puisqu'ils ne peuvent connaître le nombre de votes pris dans tout le comté qu'après l'expiration de ces deux jours, et que le poll ce jour là est tenu ouvert plus tard que cinq heures de l'après-midi du second jour. Les deux jours de poll doivent être deux jours consécutifs, à moins qu'il n'intervienne un dimanche ou une fête d'obligation; dans ce cas, le second jour du poll sera le jour suivant. Le poll, doit être tenu autant que possible dans l'endroit le plus central et le plus public de la paroisse.

Les députés de l'officier-rapporteur doivent lui faire leur rapport pour le jour auquel l'officier-rapporteur a ajourné les procédés ultérieurs de l'élection comme il a été déjà expliqué. Ce jour là, l'officier-rapporteur constate l'état du poll général, c'est-à-dire le nombre des voix que ses députés ont recueillies dans chaque paroisse, et il proclame dument élu celui des candidats qui a la majorité des voix ainsi prises dans toutes les paroisses.

S'il arrivait qu'au jour fixé, quelques uns des députés n'eussent pas fait leurs rapports, et que par là l'officier-rapporteur ne fût pas préparé à constater et à proclamer l'état de poll, il doit alors ajourner ses procédés de jour en jour jusqu'à ce que ces rapports lui aient été faits. En faisant cet ajournement, il doit en déclarer la raison publiquement. Dans tous les cas il ne doit pas continuer cet ajournement à un jour tellement reculé qu'il soit mis par là dans l'incapacité de faire son rapport sur le writ d'élection au jour fixé.—Minerve.

Rapport d'agriculture de M. Evans pour le mois de novembre, abrégé du Pilot.

La température de novembre a beaucoup varié. Nous avons eu des pluies abondantes, plusieurs chutes de neige mais peu de froid, bien que le 27, le thermomètre ait baissé de 6° au-dessous de zéro. Le labourage n'était pas encore entièrement terminé au 27 et il est certain que les cultivateurs ont pu faire beaucoup cet automne. La température douce de l'automne a dû épargner beaucoup de bois et beaucoup de fourrage. L'herbe n'a jamais eu une plus belle apparence à cette saison de l'année, et si l'hiver commençait actuellement nous devrions être satisfaits du caractère général de 1847.

Il est un fait que nous ne devons pas oublier, c'est que l'année est divisée en printemps, été, automne ou moisson et hiver. Le cultivateur doit prendre ses mesures d'avance pour que l'ouvrage qui appartient à chacune de ces saisons soit fait à temps, malgré les irrégularités de la température. Il faut réparer à force de travail et aussitôt possible ce que le mauvais temps nous a fait perdre précédemment. La négligence en cela, soit qu'elle vienne du manque de moyens ou d'habileté, fait beaucoup de tort au cultivateur canadien. Il est peu de chose de plus recommandable que le bon égoût des terres, il a même été convenu à une assemblée de cultivateurs en Angleterre, que rien ne passe avant, en fait d'agriculture. Un monsieur observait que dans un terrain argileux qui ne produisait que dix boisseaux et demi de blé par acre avant d'être parfaitement égouté, il en récoltait cin-

quante-un après y avoir pratiqué les égouts suffisants et l'avoir engraisé avec de l'argile brûlée. Cette cendre d'argile serait un excellent engrais pour notre sol; en faisant de bons fossés l'automne et en préparant cette espèce d'engrais (de la cendre d'argile) de bonne heure, le printemps, il n'y a aucun doute que nos terres à blé ainsi préparées feraient plus que quadrupler leurs produits. Les engrais sont extrêmement précieux en agriculture. Les cendres, les os, toutes espèces d'ordures mêlées avec le fumier dans des bassins exprès forment un excellent engrais. C'est une économie bien recommandable. Les proportions des différentes qualités de substances nécessaires pour former les meilleurs engrais seront données dans le Journal d'Agriculture qui devra paraître le premier janvier.

Suivant le calcul du Dr. Playfair, en Angleterre, il paraîtrait que le pain, la fleur et la farine d'orge sont les nourritures les moins chères à Londres, et moins couteuses que les patates, les carottes et les viandes de presque moitié, et d'un tiers moins chères que la farine d'avoine, les estimant au montant de leur valeur nutritive et de leur prix. C'est là un fait un peu surprenant. Il faut remarquer que les prix à Londres diffèrent quelque peu de ceux de Montréal, mais pas excessivement. Le pain se vend presque à aussi bon marché, si non tout-à-fait, à Montréal qu'à Londres. Des engagements pour fournir du pain à plusieurs maisons de pauvres en Angleterre ont été passés à 5d et à 5½d par pain de 4 lb. A l'exception de la viande qui est de beaucoup moins chère ici qu'à Londres, l'estimation du Dr. Playfair peut nous prouver que le manque des patates n'est pas une bien grande perte comme nourriture de l'homme, puisque nous pouvons nous procurer une meilleure nourriture que les patates, aux mêmes frais, et même à des prix moins élevés que les patates d'aujourd'hui. Il faut donc faire attention de ne plus cultiver les patatas comme nourriture principale, il faut profiter des recherches précieuses et des avis des hommes de talents qui travaillent pour l'avancement de l'agriculture. Nos expériences deviennent inutiles si nous n'en profitons pas.

Le temps de labourer et de faire des fossés est maintenant passé et ne reviendra pas avant quatre mois, cependant le cultivateur à beaucoup à faire pendant cet intervalle. On ne peut pas actuellement préparer la terre pour semer du lin et du chanvre le printemps prochain, il est néanmoins désirable que les cultivateurs n'oublient pas ces plantes l'année prochaine, vu qu'on a en perspective la construction d'une machine pour préparer ces objets dans les environs de Montréal. Des rapports sur la filasse qui croît en Irlande constatent que celle préparée par les machines vaut £10 et £15 par tonneaux de plus que celle préparée à la main.

Société d'Histoire Naturelle.—A une assemblée mensuelle des membres de cette société, tenue lundi dernier, les Messieurs suivants ont été élus membres de cette société:

- MEMBRES CORRESPONDANTS :  
L'hon. Adam Ferguson, de Woodhill,  
H. H. Croft, de King's College.
- MEMBRES ORDINAIRES :  
Dr. Hector Peltier, de Montréal,  
Bernard Turquand, do  
Capt. Robert Lovelace, do  
Ed. Taylor Fletcher, écrivain, do  
Joseph Bouchette, écuyer, do  
Jas. Campbell Gibb, écrivain, do

La saison.—Le temps continue toujours à être doux. Il a plu hier toute la journée, de sorte que le peu de neige qu'il y avait sur nos pavés et dans nos rues est presque entièrement disparu. Les bateaux à vapeur de Longueuil et de Laprairie font toujours leurs voyages réguliers entre Montréal et ces places. A la campagne il n'y a plus de neige et l'on a repris les voitures d'été.

Suicide.—On voit par le Courier d'hier qu'un nommé Patrick Macdonald, colporteur s'est suicidé mardi, dans Griffintown, en se pendant, avec son mouchoir. Il paraît que c'est l'effet d'habitudes d'ivrognerie. Le verdict du jury du coronaire est qu'il s'est suicidé par suite d'aliénation mentale occasionnée par le delirium tremens.

L'Adresse de M. Scotte.—Nous appelons l'attention publique sur l'adresse faite aux Electeurs du Comté de St. Hyacinthe par M. L. V. Scotte. Ce document renferme d'excellentes choses et est un bon programme pour les électeurs du Bas-Canada. Nous en reparlerons encore.

Nous regrettons vraiment de voir deux candidats réformistes se disputer ce comté. Le citoyen devant membre, le Dr. Bouthillier, est un homme estimable, qui a bien servi son comté et son parti. M. Scotte serait certainement une acquisition pour le parti libéral en Parlement. Il serait très utile, et dans un temps comme celui-ci, il est important pour nous d'avoir en Parlement autant d'hommes actifs et capables que possible. C'est aux électeurs à décider.

Hôtel Donegana.—Ce magnifique hôtel est ouvert de nouveau et c'est pour nous un véritable plaisir d'annoncer l'arrangement satisfaisant des affaires de M. Donegana. Ceci doit suffire pour dissiper les mauvais bruits répandus sur le compte d'un citoyen honorable, s'il en fut jamais.

Nous publions aujourd'hui une liste des candidats réformistes connus que nous pouvons recommander aux électeurs. Nous la donnons telle que nous l'avons trouvée dans les journaux et dans les bruits courants.

—Nous n'avons pas besoin de demander à nos amis de la campagne de nous faire parvenir régulièrement des nouvelles des élections de leur localité. Ils le feront sans doute dans l'intérêt du parti.